

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ

**portant nomination d'examinateurs spécialisés adjoints
au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice
à l'École nationale de la magistrature
(Epreuves de langues)**

Le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment son article 21-1 ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32, 32-6 et 37 ;

Vu la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire, et notamment son article 13 ;

Vu le décret n° 2024-637 du 28 juin 2024 pris pour l'application des articles 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 12, 13 et 14 de la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire ;

Vu l'arrêté du ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice en date du 14 janvier 2025 portant ouverture au titre de l'année 2025 de trois concours et d'un premier concours spécial pour le recrutement d'auditeurs de justice à l'École nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2025 et l'arrêté modificatif du 1^{er} avril 2025 portant nomination des président et membres du jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice session 2025 ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2025 portant nomination d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'École nationale de la magistrature ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés en qualités d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'École nationale de la magistrature pour l'épreuve orale d'admission de langue anglaise du premier concours, du premier concours spécial et pour l'épreuve facultative de langue des premiers, deuxième et troisième concours :

M. BARDET Flavien, maître de conférences d'anglais à l'université Bordeaux Montaigne ;
M. BERMEJO Erasmo, professeur d'espagnol au lycée Michel de Montaigne à Bordeaux ;

Mme BOSCHETTI Amanda, chargée de cours au département des études italiennes de l'université de Bordeaux Montaigne ;

Mme BARKOUDHA (DE RAOUX) Joumana, professeure agrégée d'arabe au lycée Michel de Montaigne à Bordeaux ;

Mme BREDI Riham, chargée d'enseignement à l'Institut du monde arabe et Sciences Po Paris ;

Mme BRIGAUDEAU Arianne, professeure agrégée d'anglais au département des langues du Collège droit, science politique, économique, gestion de l'université de Bordeaux ;

Mme BROCHON (DURRANS) Stéphanie, professeure d'anglais à l'université Bordeaux Montaigne ;

Mme BROWN (BROWN-PEROY) Amanda, professeure agrégée d'anglais à l'université Bordeaux Montaigne ;

Mme CANOVAS Anny, professeure agrégée d'espagnol à l'IUT Paul Sabatier de l'université de Toulouse III ;

Mme CARAYOL Charlotte, doctorante en allemand et chargée d'enseignement au département d'études germaniques de l'université Bordeaux Montaigne ;

M. COQUILHAT Jean-Christophe, maître de conférences d'anglais à l'université Bordeaux Montaigne ;

Mme D'ELIA Francesca, enseignante d'italien en classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Sainte-Marie Grand Lebrun à Bordeaux ;

Mme ESCURIGNAN Soizic, maîtresse de conférences d'espagnol à faculté des lettres et des langues de l'université de Poitiers ;

Mme ISSAOUI Nawal, professeure certifiée d'anglais juridique au département des langues du Collège droit, science politique, économique, gestion de l'université de Bordeaux ;

Mme KASTENHUBER Eva, professeure agrégée d'allemand à l'institut d'étude politique de Pessac ;

M. KAY Mark, professeur d'anglais à la faculté de droit et de science politique de l'université de Picardie Jules Verne ;

M. LAGAE (LAGAË-DEVOLDERE) Denis, maître de conférences en études anglophones à Sorbonne Université ;

Mme LERAY Sophie, professeure agrégée d'anglais à l'école universitaire de management de l'université de Rennes ;

M. LIMA Oscar, professeur certifié d'espagnol à la retraite ;

M. METROPE Jocelyn, formateur d'anglais, traducteur-interprète de conférences, profession libérale ;

M. MONTUELLE Philippe, professeur certifié d'anglais à l'université de Picardie à Amiens ;

Mme MOUSSON-LESTANG (MULLER), professeure agrégée d'allemand au Lycée Camille Julian de Bordeaux ;

Mme NABOULET Christa, responsable juridique administrative de programmes de formation en ligne - Collège santé - Université de Bordeaux ;

M. POPESCU Andrei-Ilie, professeur certifié d'anglais à la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux ;

Mme POPIEUL Fanny, formatrice d'anglais, traductrice-interprète de conférences ;

M. PRADIER Vincent, professeur agrégé d'anglais à l'université Paris sciences et lettres ;

Mme RAFFENNE Coralie, maîtresse de conférences d'anglais à l'université Paris Dauphine ;

Mme RAVEZ Stéphanie, maîtresse de conférences en langue et littérature anglaises et anglo-saxonnes à l'UFR de langues et civilisations de l'université Bordeaux Montaigne ;

Mme SCARDACI Sonia, doctorante et lectrice en langue italienne à l'université Bordeaux Montaigne ;

Mme SCHMIDT Lucia, maîtresse de conférences en linguistique allemande à l'université Bordeaux Montaigne ;

Mme SOCCARD Sophie, maîtresse de conférences d'anglais à l'université du Mans ;

Mme TALBI (BOULHAIS) Rania, maîtresse de conférences d'espagnol à l'université de Poitiers ;

M. TUCCINARDI Marco, professeur d'italien auprès de l'association Dante Alighieri à Bordeaux ;

Mme ZAITOUNI (CHAPIN) Nayrouz, enseignante chargée de cours en espagnol à l'université de Bordeaux, traductrice-interprète ;
Mme ZBIRCOT (BARDET) Otilia, professeure certifiée d'anglais au département des langues du Collège droit, science politique, économique, gestion de l'université de Bordeaux.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'École nationale de la magistrature qui sera chargée de son exécution.

Fait à Paris, le **23 JUIN 2025**

Le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice,
par délégation, le directeur des services judiciaires,
M. Pascal PRACHE

